

Programme de soutien des jardins communautaires Formulaire de demande 2026-2027

Tous les champs doivent être remplis pour que votre demande soit prise en compte. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Section I : Renseignements généraux

Nom de l'organisme : _____

Adresse postale :

Adresse du jardin :

(Veuillez préciser l'adresse municipale. S'il n'existe pas d'adresse, décrivez l'emplacement)

Photo ou carte du jardin : Veuillez inclure une photo ou une vue cartographique (comme Google Maps) de l'emplacement de votre jardin.

- Jardins existants : Une photo nette ou une carte est exigée.
- Nouveaux jardins : Une vue cartographique est **fortement préférée** afin de faciliter la vérification du site.

☐ Une photo du jardin ou une carte est incluse.

Chef de l'organisme : _____ Titre ou poste : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de cellulaire : _____

Adresse de courriel : _____

Personne-ressource : _____ Titre ou poste : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de cellulaire : _____

Adresse de courriel : _____

Section II : À propos de votre organisme

Êtes-vous situé à Terre-Neuve-et-Labrador en tant que : • Groupe communautaire ou organisme sans but lucratif • Municipalité ou district de services locaux • École Dans la négative, vous n'êtes pas admissible au présent programme de subvention.	Oui ____ Non ____
Votre organisme est-il constitué en société auprès du Newfoundland and Labrador Registry of Companies? Dans l'affirmative, veuillez répondre à la question suivante.	Oui ____ Non ____
Êtes-vous en règle avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador? Veuillez vérifier si vous êtes en règle dans le système CADO ici (https://cado.eservices.gov.nl.ca/CADOInternet/Company/CompanyNameSearch.aspx - en anglais seulement)	Oui ____ Non ____
Avez-vous déposé le formulaire « Supplier Form » (https://www.gov.nl.ca/fin/supplier-form) afin de vérifier que votre organisme est inscrit et que ses renseignements bancaires sont à jour aux fins de dépôt direct (ce qui permettra d'éviter les retards de paiement si votre demande est retenue)? (Répondez « Oui » si votre organisme est déjà inscrit et que vos renseignements sont à jour, ou si vous avez déposé un nouveau formulaire pour ce cycle de dépôt des demandes.)	Oui ____ Non ____
Êtes-vous le propriétaire exploitant actuel du jardin communautaire qui fait l'objet de votre demande? Remarque : si vous ne l'êtes pas, vous devez fournir une confirmation par écrit de la part du propriétaire exploitant qui vous autorise à déposer une demande à son nom.	Oui ____ Non ____
Avez-vous inclus une photo ou une carte de l'emplacement de votre jardin?	Oui ____ Non ____
Depuis combien d'années votre jardin communautaire est-il actif?	
Combien de personnes profitent de votre jardin communautaire, y compris les élèves, les personnes âgées et les membres de la communauté?	

Section III : À propos de votre projet

1. Quel montant de financement demandez-vous? (Maximum de 750 \$) _____
2. Décrivez votre projet.
 - A. Comment la subvention sera-t-elle utilisée? (Voir les coûts admissibles des projets à la page 2 du Guide du programme)
 - B. Comment la subvention répondra-t-elle aux besoins de votre jardin communautaire?

3. Décrivez la façon dont votre projet accroîtra les disponibilités alimentaires dans votre collectivité et améliorera l'autosuffisance alimentaire dans la province. (Par exemple, quels types d'aliments cultiverez-vous? De quelle façon et à qui les aliments seront-ils distribués?) Espace supplémentaire à la page 5.

4. Pour les nouveaux jardins communautaires seulement

Veillez fournir des détails concernant l'aménagement du nouveau jardin communautaire, particulièrement comment, quand et à quel endroit vous prévoyez le faire. Comme il est précisé dans la Section I, une vue cartographique du site proposé est préférée pour les nouveaux aménagements. Espace supplémentaire à la page 5.

Espace supplémentaire pour les réponses aux questions 3 et 4, au besoin.

Le ministère de la Foresterie, de l'Agriculture et des Terres s'engage à protéger les renseignements personnels. Les renseignements personnels demandés sont recueillis conformément à l'alinéa 61c) de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act*, 2015 (ATIPPA 2015) [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels] et seront utilisés aux fins de l'administration du Programme de soutien des jardins communautaires. Ils ne seront utilisés à aucune autre fin à moins que leur utilisation ne soit autorisée en vertu de l'ATIPPA, 2015.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :
Programme de soutien des jardins communautaires, gestionnaire
Ministère de la Foresterie, de l'Agriculture et des Terres
192, chemin Wheelers, C. P. 2006, Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador) A2H 6J8
CGSP@gov.nl.ca
709-637-2979

Conditions

1. Le financement provincial ne peut servir qu'aux fins précisées dans le présent formulaire de demande.
2. Aucun changement important ne doit être apporté aux activités sans l'autorisation préalable du ministère de la Foresterie, de l'Agriculture et des Terres; c'est à la discrétion du Ministère de décider ce qui constitue un changement important dans chaque cas.
3. Toute somme utilisée à d'autres fins devra être remboursée au Ministère.
4. Le demandeur est entièrement responsable de ses dettes. Aucune demande de règlement de ses dettes ne sera acceptée.
5. La contribution financière du Ministère devra être reconnue publiquement chaque fois qu'il sera pertinent de le faire. Les publications doivent comprendre une mention explicite de l'aide financière du Ministère. Un énoncé de reconnaissance type est disponible sur demande.
6. Si une partie ou la totalité des fonds sert à payer des salaires ou des honoraires, les lois fédérales et provinciales visant les salaires et les retenues à la source s'appliquent (p. ex. l'impôt sur le revenu et les cotisations au RPC).
7. L'organisme convient de respecter et d'appliquer l'esprit et les dispositions des lois sur les droits de la personne en vigueur.
8. En vertu de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act* [la loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels], le public peut demander et obtenir l'accès à des renseignements figurant dans les dossiers du gouvernement provincial. Si le Ministère reçoit une demande d'accès aux documents ayant trait à la présente demande de subvention, il vous consultera avant de divulguer des renseignements. Cependant, il convient de souligner que seuls les renseignements personnels et certains renseignements de tiers de nature financière peuvent faire l'objet d'un refus d'accès. Lorsqu'une aide financière est approuvée, le montant de cette aide, le but pour lequel elle est accordée et le nom de l'organisme bénéficiaire sont considérés comme des renseignements publics.
9. Le demandeur consent à la publication de son nom, du montant et du but du financement octroyé.
10. Les demandeurs choisis peuvent être tenus de présenter un aperçu par écrit des activités de jardinage ou des photos de ces activités ou des améliorations apportées au jardin.
11. Les versements faits par le Ministère sont assujettis au droit du gouvernement, accordé en vertu de la *Financial Administration Act* [loi sur la gestion des finances

publiques], de retenir tout montant que lui doit le demandeur. En outre, l'*Access to Information and Protection of Privacy Act* [la loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels] autorise le Ministère à publier le montant d'aide qui est octroyé au demandeur dans le cadre du Programme.

Je déclare que :

- les renseignements fournis dans le présent document et dans les documents qui l'accompagnent sont complets et exacts;
- la demande est présentée au nom de l'organisme indiqué ci-après en pleine connaissance de cause et avec son consentement;
- si l'organisme indiqué ci-après bénéficie d'un financement, je comprends et conviens que l'organisme doit se conformer aux conditions de la présente.

Signature du demandeur

Témoïn

Date

Signature du demandeur

Témoïn

Date

Signature du demandeur

Témoïn

Date

Les demandes doivent être transmises par courriel à l'adresse suivante :

CGSP@gov.nl.ca

**Programme de soutien des jardins communautaires
Ministère de la Foresterie, de l'Agriculture et des Terres**

Programme de soutien des jardins communautaires – Liste de vérification

Avant de soumettre votre demande au titre du Programme de soutien des jardins communautaires **2026-2027**, veuillez passer en revue la liste de vérification suivante afin de vous assurer que vous avez répondu à toutes les questions obligatoires.

Veuillez cocher (✓) la case **oui** ou **non** pour les questions suivantes.

Sections remplies

Avez-vous rempli tous les champs de la section « Renseignements généraux »?	Oui ☐	Non ☐
Avez-vous inclus une photo ou une carte de l'emplacement de votre jardin? (Vue cartographique préférée pour les nouveaux jardins)	Oui ☐	Non ☐
Avez-vous rempli tous les champs de la section « À propos de votre organisme »?	Oui ☐	Non ☐
Avez-vous rempli tous les champs de la section « À propos de votre projet »?	Oui ☐	Non ☐
Si vous proposez un nouveau jardin, avez-vous répondu à la question 4 de la section « À propos de votre projet »?	Oui ☐	Non ☐

Critères d'admissibilité

Avez-vous vérifié auprès du service CADO que votre organisme est en règle avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador?	Oui ☐	Non ☐
Votre organisme est-il inscrit au dépôt direct (p. ex. a déjà reçu une subvention du Programme de soutien pour les jardins communautaires ou un autre financement du gouvernement provincial) ou un nouveau formulaire « Supplier Form » a-t-il été déposé pour s'assurer que le compte de votre organisme est actif et à jour?	Oui ☐	Non ☐
Avez-vous confirmé votre statut de propriétaire exploitant du jardin communautaire, ou fourni une permission écrite du propriétaire exploitant qui vous autorise à présenter une demande en son nom et joint cette permission à votre demande?	Oui ☐	Non ☐

Les demandes jugées incomplètes seront automatiquement retournées au demandeur et ne seront pas prises en considération pour un financement.

Veuillez joindre cette liste de vérification au formulaire de demande du Programme de soutien pour les jardins communautaires de 2026-2027.